

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian - BERNARD Delphine - DURAND Julie - GAUBERT Thierry - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - VIDAL Alain - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine - Anthony DURAND

Absent :

Ont donné pouvoir : Nicole CATHALA SUC à Delphine BERNARD
Jérémy ALQUIER à Christian SEGUIER

Secrétaire de séance: Nicole GIMENO

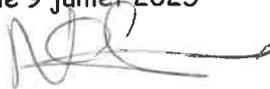
OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ENTENTE ONYX

Le Conseil Municipal, après délibération,

Décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'entente ONYX.

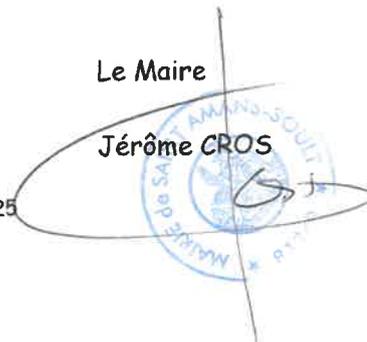
La subvention est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Sout le 9 juillet 2025
Le secrétaire de séance : Nicole GIMENO



Le Maire

Jérôme CROS



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 10 juillet 2025